
PRISE EN CHARGE DES PLAIES CHRONIQUES

CONTEXTE :

« Deux millions de personnes souffrent chaque année en France de plaies chroniques : ulcères (66% des cas), escarres (23%) ou plaie du pied diabétique (11%). (Source Assurance Maladie, 2018.)

Véritable problème de santé publique, la prise en charge des plaies chroniques est un enjeu socio-économique pouvant être majoré par des critères multi factoriels du patient, parmi lesquels l'origine de la plaie, son aspect invalidant, la douleur, les retards de cicatrisation, la non- observance des traitements proposés.

L'avenant N°6 à la convention Nationale des infirmiers introduit notamment le bilan initial de plaie, impliquant un renforcement des compétences infirmières en matière d'évaluation globale de la plaie, la réalisation et la facturation de pose de compression pour les soins d'ulcères et de greffe cutanée, ainsi que de l'acte d'analgésie topique préalable à un pansement d'ulcère ou d'escarre.

Les objectifs pédagogiques de cette formation, conçue dans le respect des recommandations émanant des sociétés savante set aussi à partir des dernières avancées règlementaires pour les IDEL, comme notamment l'application de l'Avenant N° 6 de la Convention nationale des Infirmiers seront de permettre aux participants le renforcement de leurs compétences dans le domaine de la cicatrisation :

OBJECTIFS :

- Savoir différencier les différents stades de cicatrisation d'une plaie et mieux appréhender les processus de cicatrisation
- Savoir évaluer une plaie et une situation clinique par la maîtrise du bilan initial de plaie
- Apprendre à distinguer les différents dispositifs médicaux pouvant être prescrits et s'approprier leur utilisation dans le respect des indications et contre-indications
- Distinguer les différents types de plaies et mettre en œuvre un projet de soins adapté

- Savoir appliquer les nouvelles cotations NGAP des plaies conformément à l'Avenant N°6 de la Convention Nationale des Infirmiers
- S'approprier la réglementation et les recommandations de bonne pratique
- Adapter la coordination des soins par l'utilisation d'outils innovants permettant de soutenir les pratiques de coopération dans la prise en charge coordonnée des patients avec les autres professionnels de la santé.

A l'issue de la formation, les infirmiers seront en capacité :

- D'évaluer une plaie dans toute ses spécificités
- D'utiliser l'outil du bilan initial de plaie
- De différencier les dispositifs médicaux pouvant être appliqués sur une plaie
- D'établir un protocole de soins locaux afin d'optimiser la cicatrisation et garantir la sécurité des soins
- Facturer les actes liés à la prise en charge des plaies
- D'évaluer leurs acquis et permettre une amélioration des pratiques dans le domaine de la cicatrisation.

Cible

Infirmiers libéraux

Intervenante

Infirmière libérale, experte dans le domaine des plaies et formatrice, titulaire DU plaies et cicatrisations.

Thème

S05-004 Soins infirmiers : Prise en charge des plaies chroniques

Durée

14 H

Participants

15

Format

Présentiel

Moyens Pédagogiques

- QCM
- Apports théoriques pédagogiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices d'application
- Études de cas cliniques
- Points clés à retenir : documents supports remis aux apprenants
- Évaluation de satisfaction

DEROULE PEDAGOGIQUE

1^{ère} journée

ACCUEIL DES PARTICIPANTS : 8H30

9h00 : Début de la formation ; QCM d'évaluation des connaissances : 15 minutes/ 15 questions

9h15- 10h15 : Physiologie de la cicatrisation normale

Objectif : Savoir reconnaître les différents stades de cicatrisation d'une plaie et en comprendre le processus de cicatrisation

- Rappel anatomique de la peau et de ses fonctions physiologiques
- Acteurs de la cicatrisation : les cellules, les facteurs de croissance, la matrice extracellulaire.
- Les différentes phases de la cicatrisation : inflammatoire, bourgeonnement, épidermisation, remodelage
- Les facteurs de retard de cicatrisation : exogènes et endogènes
- Spécificités de la cicatrisation selon le terrain
- Définitions de la plaie chronique et de la plaie aiguë
- Critères d'une plaie infectée
- Rôle de la nutrition dans la cicatrisation

10H15-10H45 : ÉQUILIBRE BACTERIEN ET PLAIE INFECTEE

Méthode : pédagogique affirmative, sous forme de cours magistral par la formatrice + participative : échanges avec les participants.

Objectif : Savoir reconnaître les différents grades de l'écosystème d'une plaie et reconnaître les critères d'une plaie infectée

- Les différents stades bactériologiques d'une plaie : colonisation simple, critique, plaie infectée
- La plaie infectée :
 - Facteurs favorisant l'infection d'une plaie
 - Symptômes locaux et généraux

- Traitement : local et général : recommandations HAS o Recommandations en matière d'asepsie et d'hygiène

PAUSE : 10H45 – 11 HEURES

11H-12H : CRITERES D'EVALUATION D'UNE PLAIE

Méthode pédagogique : Exercice de réflexion – Brainstorming. Affirmative sous forme de cours magistral, puis applicative par l'appropriation du document à rédiger.

Objectif : Réaliser l'évaluation d'une plaie et s'approprier le document de bilan initial d'une plaie.

- Critères locaux à intégrer dans l'évaluation d'une plaie : couleur, taille, lit de la plaie, exsudats, douleur, peau péri lésionnelle,
- Critères d'évaluation globale du patient et de son environnement : hygiène, habitat, aidants, environnement matériel.
- Rédaction d'un bilan initial de plaie
- Modalités de facturation du bilan initial – Article 3, chapitre 1^{er} du titre XVI de la NGAP → temps laissé aux questions-réponses et active avec l'étude de cas clinique.

12H-12H15 : GESTION DES DECHETS

Méthode : pédagogique affirmative, sous forme de cours magistral par la formatrice + participative : échanges avec les participants

Objectif : S'approprier la réglementation en matière de gestion des déchets

- Recommandations en vigueur en matière de sécurité, de stockage et de filières d'élimination

12H15- 12H45 : PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DANS LE CAS DES PLAIES CHRONIQUES

Méthode : pédagogique affirmative, sous forme de cours magistral par la formatrice + participative : échanges avec les participants

Objectif : comprendre l'importance du processus nutritionnel dans la cicatrisation et s'approprier le rôle d'éducateur en santé publique

- Nutriments et cicatrisation, notion d'hyper catabolisme
- Situations à risque de dénutrition
- Évaluation nutritionnelle : Indice de Masse Corporelle, test Mini Nutritional Assessment (M.N.A.)
- Recommandations nutritionnelles et hydriques
- Éducation du patient et/ou de son entourage

PAUSE DEJEUNER

14H- 15H45 : LES DISPOSITIFS MEDICAUX : CLASSIFICATION ET INDICATION

Méthode pédagogique : Exercices en sous-groupes, restitution des travaux, puis affirmative, sous forme de cours magistral par la formatrice

Objectif : reconnaître et différencier les dispositifs médicaux destinés à être appliqués sur une plaie

- Classification des dispositifs médicaux pouvant être appliqués sur une plaie
- Présentation des indications et contre-indications stipulées dans les recommandations actuelles → Les sets à pansements
- Recommandations de bonnes pratiques
- temps laissé aux questions-réponses

PAUSE : 15H45 – 16 HEURES

16H – 17H : PRESCRIPTION INFIRMIERE

Objectif : S'approprier la réglementation autorisant les infirmiers à prescrire les dispositifs médicaux

→ Présentation de l'arrêté autorisant les infirmiers à prescrire →

Recommandations en vigueur en matière de :

- Rédaction d'une prescription
- Prescription d'un Dispositif médical en fonction de la plaie o Prescription d'un dispositif primaire et secondaire

→ Modalités de la prescription pouvant être réalisée par les infirmiers et de sa rédaction → temps laissé aux questions-réponses.

17h – 17h45 : Synthèse des points essentiels de la journée

2^{ème} journée

Accueil des participants : 8h30

9h00- 10h30 : Mise en œuvre et respect d'un protocole de soins

Objectif : Mettre en place un protocole et adapter les soins aux besoins du patient et de la plaie **Méthode** : pédagogique réflexive+ participative avec échanges avec les participants et affirmative, sous forme de cours magistral par la formatrice

→ Nettoyage de la plaie : recommandations actuelles →

Détersion de la plaie :

- Les différentes techniques
- Indications et contre-indications

→ Gestion de la douleur :

- Types de douleurs
- Grilles d'évaluation
- Gestion locale- analgésie topique :
-

- Protocole recommandé
 - Indications
 - Modalités de facturation, selon l'Article 3, Chapitre 1^{er} et de l'Article 5 Bis du chapitre 2 du Titre XVI de la NGAP
- Gestion de la douleur par voie générale :
 - Recommandations actuelles
 - Les antalgiques :
 - Classification et indications des antalgiques
 - Coordination avec le médecin traitant
 - Les techniques non médicamenteuses
- Autres stades de la cicatrisation
- Bourgeonnement, épidermisation, remodelage.
 - Recommandations en vigueur en matière de protocole applicable
- Plaie infectée : recommandations actuelles de bonne pratique
- Règles de facturation des différents actes de soin, dans le respect de la Nomenclature Générale des Actes Professionnels, incluant notamment les modifications des articles 2 et 3 du chapitre 1^{er} et de l'article 5 bis du chapitre 2 du titre XVI de la NGAP
- Traitement par pression négative : recommandations actuelles, selon la HAS
- Vaccination contre le Sars-Cov-2 : recommandations actuelles, selon la HAS
- Vaccination Anti Tétanique - Calendrier vaccinal → Temps laissé aux questions-réponses.

Pour chaque phase du protocole, le formateur indiquera le type de Dispositif Médical adapté et les mettra à disposition des participants.

Des exemples seront donnés à chacune des phases de la cicatrisation, et les cotations des soins seront proposées. Le formateur sera soucieux de la justesse des réponses aux cotations dans le respect des accords conventionnels conclus avec l'Assurance Maladie. Les actes inscrits à la NGAP seront régulièrement abordés, notamment ceux inscrits au titre XVI de la NGAP, chapitre 1^{er}, articles 2 et 3, ainsi que l'article 5 bis du chapitre 2.

10h30-11 heures : Transmissions, traçabilité, coordination, téléconsultation

Objectif : Réaliser la coordination et la traçabilité. Assurer la qualité et la sécurité du soin et des données partagées du patient

→ Dossier de soins infirmiers :

- Recommandations en vigueur
- Élaboration et utilisation
- Outils numériques : DMP, Messageries sécurisées,
- Modalités de facturation de l'acte à l'accompagnement à la téléconsultation, conformément à l'Avenant N°6
- Coordination avec les autres professionnels du patient

→ Consentement du patient et confidentialité

→ Accompagnement du patient à la téléconsultation

- Consentement du patient
- Modalités de réalisation des prestations et facturation → Incidents, ou évènements indésirables → Temps laissé aux questions-réponses.

PAUSE : 11H- 11H15

11h15-12h45 : Les ulcères de jambe

Objectif : Renforcer les compétences des apprenants et s'approprier la démarche thérapeutique adaptée aux ulcères de jambe

Méthode pédagogique : Didactique, sous forme de cours magistral par la formatrice, démonstrative par croquis et schémas, interrogative : temps laissé aux questions-réponses.

→ Les ulcères veineux

- Physiopathologie – signes d'appel
- Traitement médical et chirurgical
- Mesures d'hygiène de vie – rôle éducatif

- Modalités de facturation des actes d'exercès multiples de varices : Rappel des modifications apportées à l'Article 2, du chapitre 1^{er} du titre XVI de la NGAP

→ Contention – compression

Définitions- indications

- Présentation de différents dispositifs de contention et de compression o Recommandations de bonnes pratiques o Indice de pression systolique o Techniques de pose
- Modalités de facturation de la pose de compression selon l'article 3 du chapitre 1^{er} du titre XVI de la NGAP

PAUSE DEJEUNER

14H-14H45 POSE DE DISPOSITIFS DE COMPRESSION ET DE CONTENTION

Objectif : S'approprier les bonnes pratiques de pose de compression

Méthode pédagogique : Ateliers en sous-groupes, démonstrative avec différents dispositifs, interrogative : temps laissé aux questions-réponses.

→ Techniques de pose de contention et de compression

14H45-15H30 : LES ULCERES DE JAMBE

Objectif : Renforcer les compétences des apprenants et s'approprier la démarche thérapeutique adaptée aux ulcères de jambe

Méthode pédagogique : Didactique, sous forme de cours magistral par la formatrice, démonstrative par croquis et schémas, interrogative : temps laissé aux questions-réponses.

→ Les ulcères artériels

- Physiopathologie – signes d'appel
- Traitement médical et chirurgical
- Mesures d'hygiène de vie – rôle éducatif

→ Les ulcères mixtes

- Physiopathologie – signes d’appel
- Traitement médical et chirurgical
- Mesures d’hygiène de vie – rôle éducatif

→ Les ulcères rares

→ Hygiène de vie et conseils thérapeutiques

→ Coordination avec les autres professionnels de santé du patient

PAUSE : 15H30 - 15H45

15H45-16H30 : LES AUTRES PLAIES CHRONIQUES

Objectif : Renforcer les compétences des apprenants et s’approprier la démarche thérapeutique adaptée à la prise en charge des différentes plaies chroniques.

Méthode pédagogique : Didactique, sous forme de cours magistral par la formatrice, démonstrative par croquis et schémas, réflexive par cas cliniques, interrogative : temps laissé aux questions-réponses.

→ Plaies du pied diabétique :

- Physiopathologie
- Démarche thérapeutique et éducative du patient, recommandations de bonne pratique
- Suivi à domicile et modalités de facturation des actes réalisés : Titre XVI article 3 chapitre 1 et article 5 bis du chapitre 2 de la NGAP.

→ Les escarres :

- Physiopathologie
- Les grilles d’évaluation (BRADEN, NORTON)
- Prévention de l’escarre : techniques du soin et démarche éducative du patient et de l’entourage.
- Traitement de l’escarre selon le grade
 - Dispositifs médicaux pouvant être prescrits par les infirmiers
 - Protocoles de soins
 - Les supports d’aide à la prévention des escarres
 - Modalités de facturation des actes réalisés, selon la NGAP.

Le critère de démarche éducative du patient et de son entourage sera abordé à de multiples reprises au cours des 2 journées en fonction des items, la démarche éducative étant inscrite au rôle propre des infirmiers, elle s'exerce tous les jours au cours des soins.

17HEURES-17H45

Objectif : Permettre aux participants de vérifier si les objectifs ont été atteints et si l'expert a répondu aux attentes des participants

Évaluation : questions clé, post-tests, évaluation de la formation.